

Avignon, le 12 juin 2020



COMPTE RENDU DES RÉUNIONS DU 11 JUIN 2020

Deux réunions pour le prix d'un ce jour. La première sur le sujet des mouvements locaux et la deuxième sur les autres sujets d'actualité (mêmes thématiques que les audioconférences des semaines précédentes).

MOUVEMENTS LOCAUX

C'est désormais connu de tous, cette année, finies les CAPL de mutation (nationale ou locale). Du coup, c'est la Présidente des CAPL qui tient cette réunion d'information..... Allez comprendre.

L'élaboration des mouvements se déroule dans un délai hyper contraint. A trop confondre vitesse et précipitation, le mouvement national des contrôleurs va être retravaillé (dossiers en rapprochement, difficultés particulières...). De mémoire de CAPIste national, c'est la première fois qu'un bureau de la Direction Générale (RH2A pour ne pas le nommer) est sommé de revoir sa copie à ce point.

Bravo aux membres de nos bureaux nationaux et aux CAPistes nationaux qui ont obtenu de haute lutte la révision de ce mouvement inique et indigne.

Cette nouvelle version du projet B doit être publiée pour le 22 juin. Et cela vient décaler l'élaboration du mouvement local B. Ainsi, le calendrier est maintenu pour le mouvement interne des contrôleurs (les promus par liste d'aptitude et CIS issus du Vaucluse inclus). Le mouvement des B entrant dans le Vaucluse sera lui publié à une date ultérieure, certainement le 20 juillet.

Les demandes de vœux se font sur l'application ALOA (avec pièces jointes si nécessaire).

ATTENTION : l'application est (psycho-)rigide et même la Direction locale ne peut pas redonner la main à l'agent après une validation définitive. Il faut donc bien s'assurer que la fiche de vœux correspond bien à ce qu'on en attend (liste des services classés dans l'ordre décroissant de préférence).

Finies les CAPL donc, les agents qui souhaitent voir leur dossier évoqué par les représentants du personnel doivent le faire tout de suite, le plus en amont possible de la parution du mouvement local.

La volonté affichée de la Direction dans le cadre de l'élaboration de ces mouvements locaux est de combler au maximum les postes vacants dans les services et de mettre en adéquation les agents affectés en fonction du tableau des emplois (TAGERFIP) : on ne peut que se féliciter

de cette volonté, mais c'est après la sortie des mouvements locaux que l'on pourra véritablement en juger ...

En tout cas, pour les candidats au poste à profil B EDR, même si le profil recherché est plutôt SPL (pour les opérations dites complexes tels les transferts de budget ou la gestion des actifs), le poste ne devrait pas tout de même être pourvu.

La particularité essentielle de ce premier mouvement local en mode « départementalisation » est également la possibilité offerte aux ALD actuels de demander prioritairement la régularisation de leur situation sur leur poste actuel à condition qu'il soit vacant ou possiblement vacant.

Pour contacter les représentants de SOLIDAIRES, le moyen le plus efficace est la balf (solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr).

Après la tenue de cette première réunion, le Directeur est venu nous donner les informations hebdomadaires sur la situation des services.

BILAN SANITAIRE DANS LE VAUCLUSE

La situation sanitaire du département est qualifiée de correcte et maîtrisée à l'exception des cas positifs testés au niveau des travailleurs détachés dans certaines exploitations agricoles du département et du nord des Bouches-du-Rhône.

Pour ce qui est de la DDFIP, rien de particulier n'est à signaler.

SITUATION DES EFFECTIFS

L'objectif affiché la semaine dernière en terme de présentiel a été atteint : en effet, 70 % des effectifs sont présents dans les services.

Le télétravail diminue un peu mais c'est essentiellement dû au redéploiement des PC portables toujours en cours et qui prend plus de temps que prévu. En effet, la priorité de ce redéploiement est de permettre au maximum l'accès au télétravail aux agents dits « fragiles ou vulnérables » ne pouvant pas reprendre actuellement en présentiel.

En ce qui concerne le télétravail et plus particulièrement les nouveaux télétravailleurs dits « conventionnels » issus de la campagne 2020 qui n'ont toujours pas eu de PC portable attribué, ils ne pourront télétravailler au mieux qu'à partir de juillet, période où 18 PC portables devraient être livrés et au fur et à mesure que d'autres PC pourront être disponibles.

CLIMATISATION futur sujet chaud

Après s'être précipité par précaution il y a quelques semaines dans l'annonce de l'impossibilité d'utiliser la climatisation cet été, le Directeur nous a apporté des précisions complémentaires. En effet, une étude conjointe (ARS/ISST/APAVE, organisme certificateur) réalisée à la demande de la Préfecture, a livré les conclusions suivantes concernant la climatisation des bâtiments de la Cité administrative d'Avignon : les avantages de sa mise en route seraient supérieurs aux inconvénients liés à la situation sanitaire actuelle.

Par conséquent, pour Avignon, il sera possible d'utiliser la climatisation selon les modalités suivantes :

- au niveau le plus faible de ventilation,
- dans les bureaux individuels, sans restriction particulière supplémentaire,
- dans les espaces collectifs de travail avec le port du masque recommandé.

Pour ce qui est des autres sites extérieurs, à la vue des conclusions de l'expertise pour Avignon, des expertises complémentaires ont été demandées au prestataire (IDEX) et aux propriétaires bailleurs pour déterminer la possibilité de la mise en route de ces systèmes de climatisation.

Un nouveau point sera fait sur le sujet la semaine prochaine en espérant que d'ici là, la météo, en terme de température, reste clémente : en tout état de cause, il a été convenu qu'en cas de fortes chaleurs dans des locaux non climatisés, des horaires aménagés seraient mis en place.

PLAN DE REPRISE D'ACTIVITÉ (PRA) : autre sujet brûlant à venir

Depuis le 15 mai, l'accueil physique sur rendez-vous a été mis en place « de manière exceptionnelle et très sélective » notamment dans le cadre de la campagne IR: 120 personnes ont été reçues depuis en présentiel. Volume jugé faible par la Direction Générale, mais sans déranger pour autant notre Directeur local qui assume ce faible volume.

Cependant, le Directeur a reçu comme consigne de la DG une demande de réouverture progressive mais globale au public de tous les accueils.

Loyalement, il a donc notamment envisagé de rouvrir dès le 22 juin les accueils généralistes des grands sites (SIP – SIE, Amendes), et peut-être dès avant pour d'autres services, quand les conditions (sanitaires et humaines) seront remplies (par exemple, SDIF Avignon).

Une audio avec les chefs de services aura lieu dès le début de la semaine prochaine pour définir les modalités de réouverture au public tenant compte des contraintes spécifiques de chaque site : il a d'ores et déjà été acté qu'il sera fait appel à un vigile au moins jusqu'au 15 juillet pour réguler le flux dans les accueils des grands sites ainsi que la possibilité d'avoir des horaires aménagés d'ouverture au public (matinées par exemple).

QUESTIONS RH sur les 2 sujets qui fâchent

- application locale de l'ordonnance scélérate du 15 avril 2020: ayyyyyyez conffffiiance ! La sanction n'est toujours pas tombée, mais c'est pour très bientôt.

- car la priorité du moment était l'attribution de la prime traduisant le fort engagement des heureux bénéficiaires (23% des agents de la DDFIP tous grades confondu jusqu'à AFIPA exclus) pendant le PCA pour une mise en paiement sur la paie de juillet : selon les dires du Directeur, priorité a été donnée aux agents en présentiel et à ceux qui ont beaucoup donné en télétravail : pour les autres, circulez , y' a rien à payer!!! Nous lui avons rappelé notre position au regard de cette prime qui ne peut que créer déception et iniquité : en effet, les modalités de distribution de cette prime ont exclu bon nombre d'agents des finances publiques et vont créer encore des rancœurs et des divisions. Pour Solidaires finances publiques, c'est bien dans une revalorisation des régimes indemnitaires, par la reconnaissance des qualifications, par l'augmentation de la valeur du point d'indice que le gouvernement doit reconnaître l'engagement constant des agents des finances publiques.

A cela, la seule réponse du Directeur a été de dire que « le travail sur l'attribution de la prime a été fait le moins mal possible ». Dont acte !!

Alors, pour les déçus, n'hésitez pas à demander des explications à votre chef de service et n'hésitez surtout pas à interpeller le Directeur lors de ses visites dans les services qu'il semble avoir repris et préférer les faire seul alors qu'il aurait pu, ici ou là, nous accompagner lors de nos visites dans le cadre du CHS-CT dont il est encore le Président !!!

ASPECT SANITAIRE

Nous insistons à nouveau sur l'importance des gestes barrières. Les conduites à tenir dans le cadre de bureaux ou d'équipements partagés sont largement diffusées ou affichées.

La Direction met à disposition des produits désinfectants et du matériel de protection : utilisez-les et s'ils ne sont pas à disposition, réclamez-les aux chefs de services. En cas de difficulté, contactez-nous.

En conclusion, la priorité absolue reste pour nous la santé des agents et des usagers. Nos exigences vont au-delà des gestes barrières. L'administration doit par tous les moyens garantir la santé des agents dont elle est responsable. Le dé-confinement ne signifiant pas la fin du risque, il faut renforcer les moyens pour assurer une protection des agents. Nous devons être particulièrement vigilants à la stricte application des mesures de prévention et de protection des agents.

N'hésitez pas à nous faire part de toute question concernant vos droits ou sur tout autre sujet.

Un CTL sur gestion de la période de crise (PCA) et un point d'étape sur la reprise d'activité dans les services est prévu le vendredi 26 juin : là aussi, n'hésitez pas à nous faire remonter vos sentiments, votre avis sur ces sujets.

solidairesfinancespubliques.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr